

**DEPARTEMENT DU NORD**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal de la Commune de  
LEZENNES**

**Arrondissement  
de LILLE**

L'an deux mille vingt-cinq, le premier Avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Actualisation autorisation de programme Centre Culturel**

**Date de convocation :  
Le 28 mars 2025**

**Présents :**

Didier DUFOUR – Frédérique DESCAMPS – Fabien DECOURSELLE – Lucienne LAVOISIER – Jean SAGETTE – Sylvie BLONDEL – Marie-France LAIGNEZ – Christiane WALAS – Carole PETIT – Rizlène HENNACH – Sandrine DEPLECHIN – Cathy DONDEYNE – Franck LACMANS – Ludovic CHRETIEN – Farid FARAJI – Marie-Laure LECHAT – Michael DESEURE – Cyril MIRABAUD – Alexis DUCHESNE

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 23**

**Absents excusés :**

Henri MOREL donne pouvoir à Alexis DUCHESNE  
Marc GODEFROY donne pouvoir à Didier DUFOUR  
Véronique PAUWELS donne pouvoir à Marie-Laure LECHAT  
Pierre BRUERE donne pouvoir à Rizlène HENNACH

**Nombre de Conseillers  
Présents : 19**

**Absents :**

**Nombre de Conseillers  
Votants : 23**

**Pour : 23  
Contre : 00  
Abstention : 00**

**Secrétaire de séance : Sandrine DEPLECHIN**

Vu le code général des collectivités territoriales, article L 2311-3  
Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,  
Vu l'instruction M57,  
Vu le Règlement Budgétaire et Financier approuvé le 13 Février 2024  
Vu la délibération du 17 Décembre 2014 portant attribution Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une Maison des Arts Vivants et la réhabilitation d'un espace associatif,  
Vu la délibération du 30 Mars 2016 autorisant la création d'une autorisation de programme,

Considérant qu'il convient de modifier d'actualiser les montants affectés à l'autorisation de programme susvisée pour tenir compte de l'évolution de l'évaluation du coût de l'opération,

Il est proposé de modifier l'autorisation de programme 001/2016 comme suit :

Autorisation de Programme		Art 2131	Crédits de paiements
001/2016 Construction d'une Maison des Arts vivants et Réhabilitation d'un Espace Associatif	2016	2 379 073 €	Crédits de paiement antérieurs cumulés  Au 31/12/2024  453 053,72 €
	2017	836 536.52€	
	2018	723 619.33€	
	2019	791 230.00€	
	2021	160 000.00€	
	2022	300 000.00€	
	2023	390 000.00€	
	2024	300 000.00€	
	2025	676 638. 77€	6 041 250 €
Actualisation montant Total AP		6 557 097,62€	

Plan de financement prévisionnel actualisé

Plan de Financement prévisionnel	Dépenses	Recettes	Financier
Autorisation de programme 001/2016	6 557 097,62 €	5 527 097,62 € 1 000 000,00 € 30 000,00 €	Autofinancement Fds de concours MEL MEL PCAET (photovoltaïque)
Total	6 557 097,62 €	6 557 097,62 €	

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
 Pour copie conforme.

 Le Maire,  
  
 Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 03 AVR. 2025

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 03 AVR. 2025